

« Pour une nuciculture respectueuse et respectée ! »

Protection des populations face aux pulvérisations de pesticides :

Il y a urgence !

Le gouvernement ignore les décisions du Conseil d'Etat et cède aux pressions du lobby agricole !

Suite aux recours déposés par différentes ONG et associations, le **Conseil d'Etat a annulé le 26 juillet 21** plusieurs dispositions du décret du 27/12/2019, encadrant l'épandage près des habitations pour :

- Insuffisance des distances minimales pour les produits suspectés d'être cancérogènes, mutagènes ou reprotoxiques (CMR).
- Absence d'information réelle des riverains en amont des épandages.
- Insuffisante protection des riverains et des travailleurs.

Cette décision du Conseil d'Etat venait renforcer **l'avis négatif déjà porté en mars 21 par le Conseil Constitutionnel** sur ce décret ayant permis l'émergence des chartes départementales ; et elle ôtait toute validité à ces chartes qui ont, malgré leur inacceptabilité, été utilisées pendant deux années. Le Conseil d'Etat avait dans son avis, donné au gouvernement six mois pour revoir sa copie.

C'est ce que le gouvernement est en train de préparer actuellement ; pour cela il propose une nouvelle rédaction des textes qui sont aujourd'hui soumis à la **consultation du public du 21 décembre jusqu'au 10 janvier 2022 !**

Les associations de défense des riverains, à l'unanimité, ne sont pas satisfaites de ces textes car ils n'apportent aucune amélioration par rapport aux exigences posées par le Conseil d'Etat et laissent entière liberté au monde agricole pour décider et contrôler les règles d'épandage ainsi que l'information transmise aux citoyens.

Cette consultation, même si elle se passe au pire moment, en pleine trêve de fin d'année (mais ce n'est pas un hasard !), est le moyen unique pour tous les riverains et l'ensemble des populations de nos territoires ruraux, de s'opposer à cette proposition de législation, qui fait primer les intérêts économiques de quelques-uns, sur la santé publique du plus grand nombre. Pour information, la campagne de mesures conduite par Générations Futures au niveau national et à large échelle, a montré que dans 80% des cas, la présence de résidus de pesticides a été relevée sur les vitres des habitations situées dans un périmètre de 100 mètres des zones traitées.

Il faut que chacun d'entre vous réponde à cette consultation gouvernementale pour dénoncer totalement la faiblesse de ces textes, déposer un commentaire sur le fait que cela ne répond pas aux attentes du Conseil d'Etat et faire des demandes de modification des textes pour les rendre plus protecteurs.

Vous aurez tous les détails de cette consultation en allant sur :

<https://agriculture.gouv.fr/consultation-publique-projets-de-decret-et-darrete-relatifs-aux-mesures-de-protection-des-personnes>

Pour y répondre, facilitez-vous la tâche en vous appuyant sur les arguments du site « shake your politique » :

<https://shaketonpolitique.org/consultations/arrete-et-decret-pesticides-2022/>

.../.

Malgré les nombreuses difficultés relationnelles que nous avons aujourd'hui avec la filière agricole, malgré le non-retour de nos courriers successifs en direction du Conseil départemental, de la Préfecture, du Ministère de l'Agriculture, nous continuons et continuerons à défendre et promouvoir "la charte de bon voisinage" qui n'est pas un texte réglementaire mais un texte incitatif, pour la protection des habitants des zones soumises aux épandages de pesticides. Notre ultime recours est dans notre propre engagement à défendre notre santé et notre environnement. Pour cela :

- **Diffusez largement à vos connaissances** à travers la France, cet appel à agir.
- Puisque la période y est propice, plutôt que de souhaiter à ceux que vous appréciez "une bonne santé", **encouragez-les à répondre eux aussi**, pour devenir acteurs de notre "bonne santé".

Belles fêtes de fin d'année

le bureau de NNS



NNS - NOIX NATURE SANTE - MAISON DES ASSOCIATIONS BOITE N° 9
9 RUE DU COLOMBIER 38160 SAINT MARCELLIN
SIRET : 844 228 528 00023- Responsable de publication : Jean-Paul REY
www.noix-nature-sante.fr - noix.nature.sante@gmail.com